# "LA MAISON DES ANCETRES" L'EXPOSITION DES TERRITOIRES DANS LES MUSEES PRIVES D'AFRIQUE TROPICALE

Anne GAUGUE Université de Paris VIII

Conservatoire d'objets, le musée est également une institution politique qui participe à la diffusion d'un certain nombre de représentations sur l'histoire, le territoire et la culture de communautés nationales, ethniques

ou villageoises.

Les territoires représentés dans les musées d'Afrique tropicale diffèrent selon qu'il s'agit d'institutions privées ou publiques : ces dernières s'attachent aux territoires ayant une existence juridique. Dans les musées nationaux, le territoire représenté est celui de l'État, à l'exception de ceux de Dakar et d'Accra qui exposent des objets provenant de plusieurs Etats africains et insistent sur l'unité du continent, fidèles en cela aux visions panafricanistes des présidents Senghor et Nkrumah. Ailleurs, les expositions sont censées contribuer à l'éveil d'une conscience nationale en présentant les habitants du pays les uns aux autres et en valorisant les hauts faits historiques de la nation. Dès lors, les événements historiques présentés ont tous eu lieu à l'intérieur des frontières nationales; dans les galeries ethnographiques, seuls sont exposés des objets produits ou utilisés par des groupes ethniques vivant sur le territoire étatique. Quant aux musées régionaux publics, la plupart d'entre eux s'attachent à une circonscription administrative et sont généralement situés dans les chefs-lieux de région ou de province. Au-delà des particularismes ethniques, l'exposition d'une culture régionale est censée fournir une identité homogène à ces entités administratives de création récente.

L'Etat n'a cependant pas le monopole de l'exposition du patrimoine et un certain nombre de musées sont dus à des initiatives privées. Tous ne sont pas liés à la représentation d'un territoire; il en est ainsi des expositions créées par des missionnaires, des prophètes de mouvements syncrétiques, des artistes... ou d'une veuve de Président de la République transformant quelques pièces de sa maison en un mémorial dédié à son mari<sup>2</sup>. Dans le

<sup>1.</sup> Pour analyser la représentation des territoires dans les musées d'Afrique tropicale, nous avons pris en compte, outre leur localisation, la provenance des collections et les événements historiques mis en scène.

<sup>2.</sup> Au Liberia, la veuve du président Tubmann a ouvert en 1973 un musée William V.S. Tubman dans sa propriété de Totota.

cadre de cet article, nous nous attacherons uniquement aux musées créés par des associations villageoises ou ethniques et des détenteurs de pouvoirs traditionnels qui mettent en scène ce que leurs propriétaires estiment être leur territoire pour affirmer ainsi leurs droits sur cet espace. Les territoires représentés dans ces musées privés sont multiples, des espaces ethniques ou villageois à ceux des royaumes et empires pré-coloniaux. En représentant leur histoire et leur culture, les propriétaires de ces lieux souhaitent ainsi s'affirmer comme les héritiers d'un passé glorieux ou resserrer des liens distendus entre les membres de la communauté. La création d'un musée privé est parfois directement liée à des menaces pesant sur le territoire de la communauté, lorsque l'installation de groupes étrangers à la région vient modifier les équilibres ethniques.

## Les territoires des entités politiques pré-coloniales

Au nom de l'unité nationale, les musées publics restent le plus souvent silencieux sur les divisions politiques pré-coloniales de ce qui constitue aujourd'hui le territoire national. Dans les expositions publiques dont les collections proviennent de l'ensemble du territoire national, l'histoire des royaumes et empires africains est sous-représentée, et seuls quelques musées régionaux, le plus souvent conçus avec l'appui des familles royales, exposent l'histoire de ces entités politiques. C'est dans les musées créés sur des initiatives privées que l'histoire des royaumes pré-coloniaux africains est mise en scène, au Musée du palais de Foumban (Cameroun), au Centre Culturel Ashanti de Kumasi (Ghana), au Musée Nayuma de Limulunga (Zambie), au Musée de Mwanza (Tanzanie), etc. Trois exemples seront ici développés, ceux des musées de Pobé-Mengao (Burkina-Faso), de Gaoui (Tchad) et du Nord Nigéria.

## Préserver le souvenir d'une gloire passée

Les communautés villageoises de Pobé-Mengao (Burkina-Faso) et de Gaoui (Tchad) ont souhaité, à travers leur musée, conserver le souvenir d'un passé glorieux et représenter les territoires autrefois soumis à la domination de leurs ancêtres. Dans les deux cas, ce désir de lieu de mémoire est né de la conscience d'une menace, réelle ou supposée, pesant sur leur identité.

Le musée de Pobé-Mengao, au nord du Burkina-Faso, a été créé au début des années 1980. Le chef de ce village, le *Lurum Yo*, est considéré comme le successeur des souverains du royaume Kurumba du Lurum, passé progressivement sous le contrôle des Moose et des Peuls. L'exposition abrite aujourd'hui des objets du quotidien ainsi que des pièces archéologiques, dont des poteries qui témoignent de l'occupation de la région par les Kurumba depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Tous les objets présentés "proviennent soit des

environs immédiats du village, soit de lieux que la tradition attribue au Lurum d'avant sa conquête par les Moose<sup>317</sup>.

L'initiative de cette "maison des aïeux" revient à B. Gérard, chercheur à l'ORSTOM. Alors que l'imam manifestait sa méfiance face à ce musée villageois, les vieux défendirent le projet. L'imam refusait de dire à un enfant :

"va là-bas voir les choses des ancêtres [car] le chemin de l'islam et celui des ancêtres, ce n'est pas le même chemin, le chemin de l'islam conduit à Dieu seulement. Mais je ne peux pas non plus interdire à un enfant de s'y rendre, je ne peux que lui dire : tu es musulman, tu sais ce que tu as à faire"<sup>4</sup>.

En revanche, le chef du village ainsi que les vieux ont soutenu la création de ce musée, lorsqu'ils constatèrent, au cours des enquêtes de B. Gérard, que les savoirs traditionnels et la langue étaient menacés de disparaître, car :

"des vieux étaient morts emportant avec eux un savoir qu'ils s'étaient refusés à transmettre, et les plus jeunes mêlaient des éléments de moore, la langue des Moose, à celle des ancêtres".

Ce musée permet de représenter la spécificité de l'identité des villageois de Mengao, alors que leur langue et leur culture tendent de plus à plus à intégrer des éléments moose.

Au Tchad, à Gaoui, village situé à 15 km de N'Djamena, les autorités locales ont également désiré leur musée. Celui-ci s'est ouvert le 27 janvier 1991. Le bâtiment de 60 m² construit par la population devait initialement abriter la bibliothèque, le musée et le bureau du responsable. Or, tout l'espace a finalement été occupé par des objets prêtés par la population, et il fallut construire un second bâtiment pour la bibliothèque.

Siège d'une ancienne principauté kotoko qui régnait sur la région avant la création de Fort Lamy/N'Djamena, Gaoui est également un site archéologique sao important. Ce village continue d'être le siège d'une cour princière, et lors de l'inauguration du musée, le détenteur du titre prononça un discours de bienvenue et offrit un repas à ses hôtes. Aujourd'hui, le village de Gaoui subit de plus en plus l'influence de la capitale tchadienne, qui attire les jeunes à la recherche d'un emploi. Le musée, pour les habitants de Gaoui, permet de rappeler aux autres, et notamment à N'Djamena, que leur cité a une histoire bien plus ancienne que cette ville moderne "qui lui

<sup>3.</sup> Gérard, B., 1990, "Le musée de Mengao (Burkina-Faso)" Bulletin de l'Association française des anthropologues, 39, p. 80.

<sup>4.</sup> cité par B. Gérard, op. cit., p.79.

<sup>5.</sup> B. Gérard, op. cit., p. 81

prend ses enfants, ses forces et risque bientôt de l'envahir tellement elle s'étend". Avec le musée, "les vieux ont retrouvé leur fierté et disent que Gaoui est bien le nombril du Tchad".

Le musée et la bibliothèque ont été confiés à un comité de gestion rassemblant des notables du village ainsi que des ressortissants de Gaoui vivant à N'Djamena. Ce comité a entrepris l'extension du musée, et en janvier 1992, plus de dix chefs traditionnels de principautés kotoko du Cameroun et du Tchad appuyaient financièrement ce projet et avaient fait parvenir des objets à exposer. Les liens de solidarité continuent de fonctionner entre ces principautés, qu'elles soient aujourd'hui au Cameroun ou au Tchad. Les responsables du musée de Gaoui et les chefs traditionnels qui leur ont apporté leur soutien souhaitent représenter leur territoire, celui des Kotoko, sans se soucier des frontières étatiques qui le divisent.

## Les musées locaux dans le nord du Nigeria

C'est au Nigeria que l'on trouve le plus grand nombre de musées locaux. Les musées de la fédération nigériane dépendent soit d'une structure fédérale, la Commission Nationale des Musées et Monuments (NCMM – National Commission for Museums and Monuments), soit des Etats fédérés ou des autorités locales. Dans le Nord Nigeria, aux expositions publiques, représentant l'unité de la nation, répondent des musées privés, mettant en scène d'autres espaces que celui de la fédération. Les territoires de référence sont généralement ceux des constructions politiques pré-coloniales.

Au cours des siècles, plusieurs entités politiques ont tour à tour dominé le nord de l'actuel Nigeria. Au nord-ouest, les cités Hausa (Zaria, Kano, Daoura, Katsina, Kobir,...), qui se sont constituées vers le XII<sup>c</sup> siècle, règnent tour à tour sur cette région. Au nord-est domine le royaume du Bornu. A partir de 1804, les armées d'Usman dan Fodio, composées pour l'essentiel de Peuls (fulani), conquirent, au nom de la Guerre Sainte, les cités-états Hausa. Usman dan Fodio, puis son fils Mohammed Bello, gouvernent le califat de Sokoto; cependant, leur troupes se heurtèrent à la résistance du Bornu, qui conserva son indépendance jusqu'à l'arrivée des Britanniques.

Au musée national de Kaduna, dépendant de la NCMM, l'exposition couvre l'ensemble du territoire de la fédération. C'est le seul musée du Nord Nigeria dont la plaquette fasse référence et à Usman dan Fodio et à l'empire de Bornu. Ainsi, certaines des armes exposées ont "peut-être été utilisées durant le djihad peul, mené par Usman dan Fodio au XIX<sup>e</sup> siècle", tandis que

<sup>6.</sup> Lignerolles (de), O., 1991, "Gaoui : un musée dans un village", Sahibi, 1, N'Djamena, p.23.

<sup>7.</sup> Idem.

dans la même section, "une armure complète et des harnachements de chevaux ont été donnés par le Shehu (souverain) de Bornu<sup>8</sup>".

Le musée de Kaduna, unité nationale oblige, mentionne les deux pouvoirs politiques principaux qui se sont disputé la région au XIX° siècle, et respecte l'équilibre entre les deux grandes composantes du Nord Nigeria : les Peuls (ou Fulani) et les Hausa. En revanche, lorsque les musées sont créés par des Etats fédérés ou des autorités locales, toute référence à l'unité de la nation disparaît. Dans les musées locaux du Nord Nigeria, les territoires représentés sont ceux qui se sont constitués par les armes au XIX° siècle.

Le souvenir du djihad de Sokoto est toujours présent dans les mémoires et la limite entre le sultanat de Sokoto et l'empire de Bornu apparaît clairement à l'échelle des musées d'Etat. A Sokoto, Maiduguri et Bauchi, la NCMM a ouvert un bureau, mais les musées fédéraux sont encore à l'état de projet. L'histoire et les cultures matérielles sont exposées dans des musées locaux ou dépendant des Etats. A Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, le Borno State Council for Arts and Culture, organisme dépendant de l'Etat, a ouvert un musée en 1984, dont l'exposition a trait aux cultures matérielles de l'Etat ainsi qu'à l'histoire de l'empire du Bornu°. Dans l'ancienne capitale du califat, à Sokoto, c'est sur l'initiative du sultan, le Waziri, qui a prêté la majorité des objets exposés, que le musée local a été créé<sup>10</sup>, tandis que le musée de l'Etat de Bauchi, inauguré en juin 1988, préserve le souvenir de l'émirat de Bauchi, fondé au XIX° siècle par un lieutenant d'Usman dan Fodio.

Si les musées locaux de Sokoto, Bauchi et Maiduguri représentent le califat d'Usman dan Fodio ou le Bornu, dans les territoires autrefois contrôlés par ces deux centres de pouvoir, les expositions insistent moins sur l'histoire du XIX° siècle, que sur les périodes précédentes, lorsque la ville ou le royaume étaient autonomes.

Le musée Kanta, à Argungu, a été inauguré en 1938, sur l'initiative de l'Emir, en collaboration avec l'Argungu Native Authority. Abrité dans une maison historique de style hausa, il conserve des collections d'histoire locale, notamment des armes et des documents se rapportant à Kanta, l'un des plus illustres souverains du Kebbi qui dirigea en 1515 ou 1516 la révolte contre l'Askia Mohamed de Gao, et imposa par la suite sa tutelle aux cités hausa de Katsina, Kano, Gobir et Zaria.

A Potiskum, dans l'Etat de Yobé, le musée inauguré en février 1989 dépend de l'émirat et du gouvernement local. Exposées au premier étage du palais, les collections ont été offertes par l'émir et la population. Né de la

<sup>8.</sup> Guide to the National Museum, Kaduna, s.d., Federal Department of Antiquities, Lagos, p. 35.

<sup>9.</sup> Borno Museum Society Newsletter, 1990, 3-4, Borno Museum society, Maiduguri.

<sup>10.</sup> Afigbo, A.E. et S.I.O. Okita, 1985, *The Museum and Nation Building*, New Africa Publishing, Owerri, p.18.

partition en août 1991 de l'Etat de Borno, l'Etat de Yobé rassemble les "minorités" non kanuri de l'ouest de l'ancien sultanat du Bornu. Si le musée fait référence au Bornu, il est avant tout centré sur l'émirat de Fika, et les populations non kanuri, kere-kere et ngizim. Dans ce musée, sont exposés "un cheval décoré, comme aucun autre musée du Nigeria n'en possède" ainsi que des objets kere-kere qui "ne sont visibles qu'ici et nulle part ailleurs dans le monde. [...] Aucun musée au monde, que ce soit à Maiduguri, en Amérique, en Europe ou n'importe où, ne peut se vanter d'avoir de tels trésors".

Au Nigeria, les musées locaux sont soutenus par les héritiers des principaux acteurs politiques des époques pré-coloniales. A la représentation de l'unité de la fédération nigériane dans les musées nationaux, les détenteurs de pouvoirs traditionnels opposent, à travers leurs musées, la représentation d'autres unités, celles de communautés historiques, dont la cohésion s'est forgée en grande partie sur les guerres.

## Territoire du village ou du groupe ethnique

Les musées privés ne représentent pas uniquement les territoires des constructions politiques pré-coloniales, et certains mettent en scène des espaces plus réduits, celui du village, du clan ou du groupe ethnique. A Bonoua (Côte d'Ivoire) et à Mpangala (Angola), la création d'un musée villageois visait à consolider les liens de solidarité entre les membres de la communauté. L'histoire de certains musées locaux est plus directement liée à une menace pesant sur le territoire de la communauté. Pour les Eotilé (Nord de la Côte d'Ivoire) ou les Bobo (Burkina-Faso), le musée permettait de montrer qu'ils étaient les premiers habitants d'un territoire aujourd'hui terre d'accueil de groupes étrangers à la région.

#### La cohésion de la communauté

Au nord-ouest de l'Angola, à Mpangala, village-capitale de l'ancienne province du Soyo dépendant du royaume du Kongo, le petit musée inauguré en 1980 est le fruit d'une collaboration entre une mission ethno-historique de Luanda et les anciens et chefs du village. Au cours d'une réunion entre les chercheurs et les chefs du village, la décision fut prise d'ouvrir un musée solongo<sup>12</sup>. Ce projet fut soutenu par les vieux qui :

"manifestaient souvent leur préoccupation du fait que les jeunes ne connaissaient rien à la culture véritable et qu'il fallait les éduquer. [...] Parmi les notions qu'ils approuvaient dans l'idée du musée, il y avait la récupération d'une ancienne gérontocratie fort perturbée par

<sup>11.</sup> Borno Museum Society Newsletter, 1989, 1, Borno Museum society, Maiduguri, p.22.

<sup>12.</sup> Habitants du Soyo.

l'industrie pétrolière [...] qui transforme leurs enfants en ouvriers, techniciens."<sup>13</sup>.

Tous les objets exposés au musée du Soyo ont été offerts par les villageois. Le Service des Musées de Luanda nomma un fonctionnaire solongo comme conservateur local, mais "le véritable responsable fut toujours, sans contestation, le vieux Né Nkomba, celui qui se présente comme le candidat au trône du Soyo". Les chefs de Mpangala refusèrent que le musée soit dans le village voisin de Mpinda, car cette localité avait été un port d'embarquement d'esclaves et un centre d'influence portugaise.

C'est dans une chapelle du village, dédiée au culte syncrétique de Marie, que les collections sont exposées. Une statuette représentant Marie avait mystérieusement disparu; espérant la faire revenir, les villageois érigèrent une chapelle pour l'accueillir, mais cela fut sans effet. Cette chapelle fut donc choisie pour abriter les objets solongo:

"soit parce que l'idée de musée s'accordait avec l'esprit très solongo de la religion de Sainte Marie, soit parce que cette croyance n'avait plus de sens [...] et il ne fallait pas manquer de remplacer Marie par autre chose." 15.

A Mpangala, le musée a reçu le soutien des chefs du village et des vieux, soucieux d'affirmer leur autorité à la jeunesse qui s'éloigne peu à peu des traditions. A Bonoua, au sud-est de la Côte d'Ivoire, la décision de créer un musée local fut prise après les élections de 1980 qui virent, pour la première fois, plusieurs candidats s'affronter, provoquant ainsi des divisions dans la communauté. "Pour éliminer les séquelles électorales, les fils de la localité ont trouvé une solution par la création d'une œuvre emportant l'adhésion effective de la population "6, un centre culturel comprenant un théâtre en plein air et des cases-musées. L'exposition se compose de quatre cases correspondant aux classes d'âge régissant la communauté. Dans la première case, correspondant à la classe d'âge de la maturité, sont exposés les instruments de travail. Les cases de la seconde et de la troisième classe d'âge abritent divers objets de la vie quotidienne. La dernière case est la case royale, et renferme des sièges royaux ainsi que des statues représentant la déesse protectrice. Les objets ont été donnés par la population.

<sup>13.</sup> Abranches, H., 1984, "Musées et recherche d'une identité culturelle (Angola)", Actes de la 13<sup>ème</sup> conférence générale, International Council of Museums, p.33-34.

<sup>14.</sup> Idem.

<sup>15.</sup> Ibid., p.33.

<sup>16.</sup> Savané, Y., 1991, Aperçu sur les musées de Côte d'Ivoire, Ministère de la Culture, Abidjan, p.4.

### Représenter les droits d'une population sur un territoire

A travers la création de leurs musées, certains groupes ou villages cherchent à prouver aux "autres" leur antériorité sur un espace aujourd'hui occupé par des populations "étrangères". La région de Bonoua attire de nombreux travailleurs provenant de toutes les régions de Côte d'Ivoire et des pays voisins; le musée de Bonoua permet également d'affirmer les droits historiques des Abouré sur ce territoire.

A l'extrême sud-est de la Côte d'Ivoire, à quelques kilomètres de la frontière du Ghana, les Eotilé ont désiré un musée pour affirmer leur antériorité, et donc leur droit historique sur cette partie de la lagune. Chassés de leur territoire par les Agni au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Eotilé obtiennent l'autorisation de réoccuper une partie de leur terre un siècle et demi plus tard. A partir des années 1960, des populations non-éotilé, attirées par la richesse de cette région, commencent à s'y installer. Actuellement, cette région comprend plus d'allochtones que d'Eotilé.

Pour défendre leur territoire, les Eotilé vont mettre au point une stratégie originale. Ils obtiennent en 1974 du gouvernement ivoirien que leurs îles soient classées en tant que site historique, puis demandent à J. Polet, archéologue travaillant sur les sites éotilé, que ses recherches aboutissent à la création d'un musée, pour lequel ils avaient déjà rassemblé

des objets. Les Eotilé désiraient ainsi :

"se servir de l'histoire pour prouver leurs droits bien qu'ils aient été vaincus. [...] Ils savaient l'ancienneté de leur présence mais, puisque la mémoire ne suffit plus dans ce monde, ils ont fait appel pour le prouver aux 'méthodes des blancs', aux archéologues." 17

E. Etchou, l'un des défenseurs du musée avait également comme projet une école pour enseigner l'éotilé. Alors que le terrain pour ce musée était déjà choisi, le départ de J. Polet et le décès de deux fervents défenseurs du projet, n'ont pas permis que ce projet aboutisse. Ce musée, tel qu'il était voulu par la population n'était pas une représentation de la réalité éotilé, mais :

"un musée-miroir, où se reflète l'image que la société veut se donner d'elle-même et qu'elle veut perpétuer. [...] Les Eotilé, qui ont connu leur première colonisation au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, cherchent à retrouver cette image qu'ils pensent être celle des vrais Eotilé. La mémoire la plus lointaine, les objets les plus anciens en leur

<sup>17.</sup> Polet, J., 1995, "A Museum for the Lagoon Peoples of Eotile Country - South East Côte d'Ivoire", in C. Ardouin et E. Arinze (éds), *Museums and the Community in West Africa*, J. Currey, Londres, p.102.

possession deviennent par définition éotilé. Or, bien sûr, ceci est faux"18.

C'est ainsi qu'étaient considérés comme éotilé par la population des poids à peser l'or, vraisemblablement anyi.

Au Burkina-Faso, le projet d'un musée à Bobo-Dioulasso apparaît en 1985. En 1986, une première exposition est ouverte, qui doit fermer un an plus tard; après de nouvelles études de définition, le musée provincial du Houët est inauguré en mars 1990. Située dans un bâtiment qui abrita le siège du conseil territorial de la Haute-Volta, puis le Bureau des Finances et de la Sécurité, l'exposition comporte pour l'essentiel des pièces ethnographiques; dans le jardin, des habitats bobo-mandaré, peul et sénufo ont été reconstitués.

A Bobo-Dioulasso, le musée permet aux premiers habitants de la région, les Bobo-Mandaré, d'affirmer leurs droits sur ce territoire. Ce musée a été créé par une association qui se compose exclusivement de Bobo, pour l'essentiel des intellectuels et des hommes politiques. Dans la région, le fonds ancien du peuplement est bobo-mandaré, dominé à partir du XVII<sup>e</sup> siècle par des Dyula, venus du nord de la Côte d'Ivoire. Cette domination a toujours été très mal ressentie, et depuis 1975, un mouvement bobo-mandaré s'est organisé à Bobo-Dioulasso et dans les villages environnants. C'est dans le cadre de ce mouvement qu'est né le musée, consacré à l'identité des Bobo-Mandaré, premiers occupants de ce territoire; si les Sénufo et les Peuls sont également représentés, les Dyula sont exclus du musée. D'autre part, le pays bobo est, depuis quelques années, une zone d'attraction pour les agriculteurs moose, à la recherche de conditions plus favorables que celles qu'ils rencontrent dans leur région d'origine, et des tensions sont apparues entre communautés autochtones et immigrées. Entre l'immigration ancienne des Dyula et celle récente des Moose, le musée de Bobo-Dioulasso est né du désir des premiers occupants de ce territoire d'affirmer leur identité.

La représentation par des associations ethniques ou villageoises de leur histoire et de leur territoire dans un musée privé est un phénomène relativement récent qui ne se développe véritablement qu'à partir des années 1980. Cependant, ce n'est pas l'ensemble d'une communauté qui soutient ces initiatives. T. Ranger distingue quatre catégories de personnes qui, à l'époque coloniale, ont vu leur pouvoir légitimé au nom du respect de la tradition. Ce sont les plus âgés, les hommes, l'aristocratie et les premiers occupants d'un territoire qui ont bénéficié de la fixation écrite de la tradition, au détriment des jeunes, des femmes, des immigrés. Ce sont ces mêmes catégories qui soutiennent la création de musées privés, quand elles ne sont pas elles-mêmes à l'origine de cette création. L'idéologie de la coutume

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>8. *Idem.*, p. 102.

<sup>19.</sup> Ranger, T., 1983, "The Invention of Tradition in colonial Africa", in E. Hobsbawn et T. Ranger (éds), *The invention of tradition*, Cambridge University Press, p. 211-262.

exalte les pouvoirs établis, et les musées privés permettent de représenter l'autorité des détenteurs de pouvoirs traditionnels. Le sultan Njoya à Foumban (Cameroun), l'Ashantene à Kumasi (Ghana), les émirs au Nigeria, les membres de la famille royale à Abomey (Bénin), les chefs Linchwe II à Mochudi et Leapeetswe Khama à Serowe (Botswana), lorsqu'ils ne furent pas eux-mêmes à l'origine du musée, l'ont défendu avec force. A Gaoua (Burkina Faso), c'est la fille du roi des Gan qui assure bénévolement les visites guidées du musée. Tout comme les chefs, les anciens soutiennent les musées privés. Ils considèrent cette institution comme un lieu où les jeunes pourront apprendre à respecter leur autorité et leur savoir. Ainsi, le musée de Pobé-Mengao (Burkina Faso) correspondait pour les vieux à un désir de reconnaissance, car les enfants étant instruits à l'école publique ou à l'école coranique, "ils s'écartaient peu à peu des vieux considérés comme non instruits, et les vieux souffraient de cette mise à l'écart".

La représentation de l'histoire de leur communauté, le plus souvent remodelée en fonction des enjeux contemporains, permet aux détenteurs de l'autorité traditionnelle d'affirmer ainsi leur pouvoir, que ce soit vis-à-vis des autres membres de leur communauté ou des étrangers. A la mise en scène de la nation dans les musées publics, répond, dans les musées privés, la représentation d'autres territoires que celui de l'Etat, l'affirmation d'autres identités que nationales.

<sup>20.</sup> B. Gérard, op. cit., p.81.

## Sous la direction de Joël BONNEMAISON, Luc CAMBREZY Laurence QUINTY-BOURGEOIS

# LA NATION ET LE TERRITOIRE

Le territoire, lien ou frontière?
TOME 2







## **SOMMAIRE**

Sommaire	. 5
Liste des auteurs	. 7
Introduction : Luc Cambrézy	.9
Première partie : Conflits et rivalités territoriales	. 17
1- Jean-François PEROUSE, Le Kurdistan : quel territoire pour quelle population ?	. 19
2- Elisabeth DORIER-APPRILL, Brazzaville: des quartiers pour territoire?	. 37
3- Marc LAVERGNE, Sud-Soudan: guerre tribale, Jihad islamique ou genèse de la nation?	.51
4- Blandine DESTREMAU, Fragmentation territoriale et problème d'intégration : le cas palestinien	. 61
Deuxième partie : Les constructions culturelles du	
territoire national	.73
5- Brigitte DUMORTIER, Le Gaeltacht : un espace culturel protégé (Irlande)	. 75
6- Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, L'Afrique du Sud, ou la patrie utopique	
7- Philippe PELLETIER, Le territoire surinsulaire japonais : approche géopolitique	
8- Anne-Marie FRÉROT, Territoires nomades en devenir. Questions à propos de l'urbanisation d'un espace nomade (Mauritanie)	
9- Stéphane de TAPIA, Ulus et Yurt, Millet et Vatan, territoires nomades et migrations de mots. Éléments pour une discussion de la conception	
turque du territoire	. 125
dans les musées privés d'Afrique tropicale	. 139
partage et conflit dans l'appropriation de l'espace au Kouilou (Congo).	. 149
Troisième partie : Pouvoir et territoire	. 163
12- Emmanuel SAADIA, Systèmes électoraux et territorialité en Israël	. 165 . 177
14- Alain GASCON, Partager une terre sainte. Erythrée unitaire, Ethiopie fédérale	. 185
15- Jean-Luc MAURER, Singularités et paradoxes territoriaux en Indonésie. De l'ambivalence des frontières dans un cadre de diversité insulaire	.211

7- Christophe G	RENIER LA	Parc Nationa	l des Galánag	os : un territoi:	233 re
disputé			aiapag	os . un territori	253